

HAUTE MAURIENNE VANOISE

Une extension modèle de la ZAE des Terres Blanches

Dans un contexte de raréfaction de l'espace foncier pour les entreprises, la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise inaugurer le 23 novembre prochain l'extension de la Zone d'Activités Économique des Terres Blanches, à Modane. Un modèle de ce qui peut être réalisé en matière de ZAE dans les pays de montagne.

Avec cette extension, la CCHMV, maître d'ouvrage, propose 10 000 m² de terrains cessibles à la demande pour des projets industriels et artisanaux, dans un secteur remarquable en termes d'accès, d'infrastructures et de visibilité. Une ZAE qui est particulièrement bien intégrée dans son environnement et voisine de sites industriels et de recherche emblématiques, comme le Laboratoire Souterrain de Modane, les souffleries aéronautiques de l'ONERA, le leader européen du filtre Filtech ou encore le leader mondial des Remontées Mécaniques Doppelmayer.

À 10 minutes des premières stations, aux portes de l'Italie par le tunnel du Fréjus, à proximité des métropoles régionales via l'A43, cette offre répondra aux besoins des projets fortement liés à l'économie du territoire et à ses ressources (tourisme, chantier TELT, artisanat, industrie, recherche, agriculture), ainsi qu'aux projets nécessitant une implantation stratégique sur la vallée.



Avec cette extension, la CCHMV propose 10 000 m² de terrains cessibles à la demande pour des projets industriels et artisanaux, dans un secteur remarquable en termes d'accès, d'infrastructures et de visibilité.

Président de la CCHMV, Christian Simon évoque l'enjeu stratégique de cette extension...

Aujourd'hui, combien y a-t-il de ZAE sur le territoire Haute Maurienne Vanoise ?

Christian Simon : « La Haute Maurienne Vanoise compte 10 zones d'activités économiques réparties sur le territoire qui accueillent près de 60 entreprises. Elles ont été aménagées par les communes depuis 1980. Si elles n'accueillent pas toutes les activités économiques (NDLR : 832 établissements sont inscrits au RCS sur le territoire HMV en 2020 dont

407 d'au moins 1 salarié), elles représentent un outil de développement indispensable pour permettre l'implantation et le développement des activités, en particulier les activités artisanales et industrielles. »

Quel potentiel reste-t-il en HMV pour l'installation des entreprises ?

« Malheureusement trop peu ! L'offre de foncier économique est extrêmement réduite en Haute Maurienne Vanoise, notamment en raison des contraintes géographiques inhérentes à un territoire de montagne : pentes, zones de risques, zones protégées, espaces dédiés aux infrastructures de transports... Ce point a été soulevé lors de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Maurienne. À ce jour il n'y a plus de foncier économique public disponible dans les zones d'activités, en dehors de locaux privés.

Deux réserves foncières ont cependant été identifiées pour le territoire à savoir l'extension de la ZAE les Terres Blanches, à Modane, et la Zone Napoléon Bonaparte, à Bramans. Dans le cadre de leur Plan Local d'Urbanisme, les communes peuvent aussi identifier des lots isolés pour l'activité économique en dehors de ces ZAE. Cela pose dès à présent la question de l'optimisation foncière et de la revalorisation des friches économiques. »

Que représente l'extension de la ZAE des Terres Blanches dans le dispositif global ?

« L'aménagement de l'extension de la ZAE des Terres Blanches va permettre de disposer dès cet automne de 10 000 m² supplémentaires de

terrains dédiés à l'activité économique. Ce projet est né à la fois d'une demande d'entreprise et du constat d'un manque de foncier économique adapté.

Par son positionnement à proximité des infrastructures routières, il est identifié comme une Zone d'Intérêt Maurienne, apte à accueillir des entreprises ayant un rayonnement à l'échelle de la vallée, et complémentaires des autres offres du territoire. »

À quels types d'entreprises est-elle destinée ?

« La zone est destinée aux activités artisanales et industrielles. Aujourd'hui, c'est un outil permettant de répondre principalement au besoin de développement des entreprises du territoire, et d'accueillir potentiellement des entreprises extérieures au territoire qui bénéficieront des avantages de cette implantation : proximité de l'Italie, accès aux stations de Haute Maurienne Vanoise, proximité de clients, cadre exceptionnel... »

La CCHMV s'est particulièrement investie dans cette extension, en quoi la ZAE des Terres Blanches se distingue-t-elle des autres ?

« Ils s'agit de la première zone d'activité économique dont l'aménagement est porté par la CCHMV. Nous avons voulu une offre qualitative pour les entreprises et attractive pour le territoire. Situé dans un virage de la RD 215 qui descend du tunnel du Fréjus, le projet doit valoriser cette porte d'entrée du territoire. Des moyens importants ont été engagés sur le plan paysager et des exigences posées en matière d'aménagement. Par ailleurs, le terrain se-



Christian Simon, président de la CCHMV.

ra vendu à la découpe, afin de répondre exactement au besoin du porteur de projet, et d'optimiser le foncier disponible. »

Qu'est-ce qui donnerait envie à des entreprises de s'installer sur cette zone d'activité ?

« Les atouts sont nombreux. Les maîtres mots sont disponibilité, accessibilité, visibilité, adaptabilité, qualité et connecté ! Les entreprises bénéficieront d'une belle visibilité et d'un cadre exceptionnel. L'emplacement est stratégique : au cœur des stations de Haute Maurienne Vanoise, aux portes de l'Italie, et avec un accès simple et rapide aux métropoles régionales. Nous proposons également une offre adaptée aux besoins des chefs d'entreprise, l'accès à la fibre optique et un accompagnement tout au long du parcours d'acquisition. »

Quel est le portrait-robot de l'entrepreneur s'installant sur la ZAE des Terres Blanches ?

« Un entrepreneur du territoire qui développe son activité et souhaite bénéficier d'une belle visibilité. Un entrepreneur qui souhaite s'implanter dans la vallée pour bénéficier d'une proximité avec ses clients situés en station ou dans l'écosystème industriel et artisanal local ou dont l'activité peut profiter de la position transfrontalière de la ZAE

Ce portrait-robot n'est bien sûr pas exhaustif ! La Communauté de communes reste à l'écoute de tous les projets privés répondant aux critères d'éligibilité. »

EN BREF

Haute Maurienne Vanoise

► Pharmacie de garde

Dimanche 7 novembre, pharmacie du Montcuchet à Saint-Étienne-de-Cuines, 47, impasse du Montcuchet. Tél. : 04 79 56 35 10.

Fourneaux / Modane

► Cérémonie du 11-Novembre

La cérémonie commune se tiendra à Fourneaux jeudi 11 novembre. À 9h : messe solennelle en l'église de Fourneaux. À 11h : rassemblement place de la Mairie pour le dépôt de gerbes au monument aux morts suivi de discours et du vin d'honneur à la salle des fêtes.

Bessans

► Cérémonie du 11-Novembre

En présence du président des Anciens Combattants de Bessans, Jean-Louis Clappier, la cérémonie de commémoration du 103^e anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale se tiendra à 11h30 au droit du monument aux morts.